



Schweizerische Kopfwehgesellschaft
Société suisse pour l'étude des céphalées
Società svizzera per lo studio delle cefalee
Societad svizra per il studi del mal il tgau
Swiss Headache Society

Bourse de recherche Hansruedi Isler 2021

Critères d'attribution de la bourse de recherche

La SSC décerne chaque année la bourse de recherche « Hansruedi Isler » d'une valeur de CHF 10'000.– récompensant les travaux scientifiques traitant d'une recherche dans le domaine des céphalées. L'évaluation des travaux soumis sera faite par un jury qui décernera la bourse de recherche lors du congrès annuel de la SSC. Les critères sont rendus publics sur le site internet de la société www.headache.ch.

Conditions requises

La candidature peut être soumise au maximum deux fois de suite, à moins que le contenu du travail de recherche n'ait fondamentalement changé.

L'auteur ou responsable du travail doit travailler en Suisse. Les cadres ayant un titre de privat-docent ou de professeur ne seront pas admis.

Sont à joindre à la demande un plan de recherche (au maximum 2 pages A4), un budget (au maximum une page A4) ainsi que le CV du requérant. Le travail doit être soumis sous forme de PDF ou fichier Word.

Le lauréat est tenu de rendre un compte-rendu (une page A4) sur le déroulement du projet scientifique dans l'année qui suit. Celui-ci sera publié sur le site internet de la SSC.

Critères d'évaluation

Les travaux sont évalués selon les critères suivants:

- Pertinence pour la recherche dans le domaine des céphalées
- Contenu du plan de recherche
 - structure de l'étude
 - qualité de l'hypothèse
 - forme
- Originalité
- Soutien financier obtenu au préalable (comme preuve de qualité en vue de la réalisation du projet)



Schweizerische Kopfwehgesellschaft
Société suisse pour l'étude des céphalées
Società svizzera per lo studio delle cefalee
Societad svizra per il studi del mal il tgau
Swiss Headache Society

Evaluation

Le travail sera évalué par chaque membre du jury selon les critères mentionnés. Les notes seront attribuées selon les critères suivants:

- meilleur travail: 3 points
- deuxième meilleur travail: 2 points
- troisième meilleur travail: 1 point
- autres: 0 point

Le travail ayant obtenu le plus grand nombre de points sera récompensé. En cas d'égalité, le président discerne le gagnant.

Le jury se compose de membres de la société Suisse pour l'étude des céphalées ainsi que du président de la société, présidant également le jury. Le jury peut être complété au besoin par des experts externes. L'évaluation se fait par vote secret et le résultat est communiqué après réception de toutes les notes.

Membres du jury:

- président
- vice-président
- le représentant de la société pour les nouveaux membres
- deux membres universitaires du comité

Les membres du jury doivent être originaires de deux régions linguistiques au minimum. Si un membre du jury est impliqué dans un des travaux soumis, il est exclu du jury pour l'année en question.

Délai de soumission : 31 juillet 2021 (par mail : kopfweh@imk.ch)